

## **Îlots artistiques urbains, un colloque au goût amer.**

Par Christophe Marquis / texte publié dans Mouvement n°21, mars/avril 2003

Étranges sentiments lors du colloque "Îlots artistiques urbains" organisé conjointement par le Centre Jacques Cartier - Université Lumière Lyon 2 et la DRAC Rhône-Alpes, les 9 et 10 décembre 2002. Tout se déroula comme si le Secrétariat d'État à la décentralisation culturelle existait encore, chacun débattant, questionnant, explorant, commentant les expériences portées par les "Fabriques"(1) , en ignorant (ou feignant d'ignorer) que le Ministère de la culture n'a toujours pas défini ce que serait sa politique en faveur de ces Fabriques.

Une certaine forme de régression

Autant le colloque de Marseille, "Nouveaux territoires de l'art", en février dernier, était porteur d'espoir : enfin les Fabriques étaient reconnues, enfin elles avaient la possibilité de témoigner, enfin, et pour la première fois, le Ministère de la culture annonçait des "mesures nouvelles" pour soutenir ces expériences, autant le colloque de Lyon laissait transparaître, sans le dire et sûrement sans le vouloir, une certaine forme de régression.

Régression de la politique nationale, puisqu'à ce jour nous ne savons toujours pas si ces mesures nouvelles seront pérennisées, pis, La Lettre du spectacle et Mouvement annoncent la fin du chantier entrepris par Michel Duffour et de son équipe (2). Régression, parce que maintenant, en préambule à la parole des Fabriques, il y a toujours une personne pour affirmer que "si les Fabriques sont fragiles, il est important de rappeler que les institutions le sont également", qu' "il ne faut surtout pas opposer Fabriques et institutions", et qu' "il faut se garder de tout manichéisme"(3) . Faut-il que ces défenseurs de l'institution soient inquiets pour son avenir pour ériger des barrières afin de la protéger d'attaques qui n'existent pas. Faut-il qu'ils n'aient pas lu le "Rapport L'extrait", qu'ils n'aient pas entendu les responsables des Fabriques dire et redire que ces lieux ont mieux à faire que d'être CONTRE l'institution et qu'ils sont POUR la construction de projets artistiques et culturels qui inventent de nouveaux rapports aux populations et aux territoires. Fazette Bordage, directrice de Mains d'œuvres à Saint-Ouen (93) et présidente d'Autre(s)pARTs(4) , rappellera ces évidences lors de son intervention le 9 décembre.

Et les Fabriques iront parfois jusqu'à se censurer, évitant de rappeler que si ces lieux ne se sont pas créés contre l'institution, ils se sont créés en réaction à l'institution sur une culture du manque : manque de

lieux pour les musiques actuelles, pour la jeune création, pour la danse, pour les marionnettes, pour les arts plastiques, pour les arts de la rue, pour les arts "atypiques" ou interdisciplinaires... Est-ce manichéen que de rappeler "que les maisons de la culture qui devaient être pluridisciplinaires ont en réalité accordé la part du lion à l'activité théâtrale"(5) ?

Régression sémantique : les organisateurs de ce colloque ont rebaptisé les Fabriques "îlots culturel urbains", termes peut-être plus consensuels et moins polémiques que les "Nouveaux territoires de l'art". Dans son intervention, Fabrice Lextrait (6), sociologue, s'interrogera sur ce terme d' "îlots artistiques" (7) qui lui est "apparu particulièrement inapproprié par ce qu'il invoque d'insulaire, de fermeture, d'isolation". Le terme est en effet mal choisi pour ces lieux ouverts sur l'extérieur, ouvert sur le partage, et qui, loin d'être isolés des autres, sont en relation avec les territoires qu'ils ont choisis et les populations qu'ils côtoient.

Alors que le "Rapport Lextrait" et le colloque "Nouveaux territoires de l'art" n'écartaient aucune forme, aucune expérience, aucun espace géographique, l'adjectif "urbain" ajouté à "îlots artistiques" exclut les expériences qui se développent en milieu rural.

#### Les Fabriques et le service public de la culture

Fabrice Lextrait, le premier jour, questionnait lors de son intervention : "pourquoi ces expériences ne parviennent pas à s'inscrire dans des logiques de politiques publiques ?". Ne serait-ce pas parce que ces porteurs de projets, dans les Fabriques, défendent la notion de service public de la culture, bousculant la règle qui indique que c'est la collectivité publique qui gère directement le service public de la culture (principe de la régie) ou qui délègue cette activité sur la base d'un contrat (délégation de service public) ? Par leurs actions citoyennes au service des populations, de l'art et de la culture, ils questionnent l'action publique et la nourrissent. Dans ce sens, il y a une filiation avec les "pionniers" (Copeau, Dasté, Jeanson...) qui, par leurs actions permettant la rencontre entre les œuvres et le public, ont devancé l'action publique, ont initié le mode de coopération entre les artistes et les pouvoirs publics et ont rendu possible la "décentralisation théâtrale". Et "l'État n'a fait que reconnaître des besoins exprimés localement par quelques individualités du monde du théâtre" (8). "La philosophie de ce théâtre qu'il s'agissait de replacer au centre de la cité (...) : refus du théâtre marchandise, souci d'aller au peuple (on parle alors d'un "public populaire" (9) )" se retrouve très nettement dans les projets portés par les Fabriques.

#### Les Fabriques, un enjeu pour le devenir des territoires

Ce colloque aura néanmoins permis un nouveau "coup de projecteur" sur les Fabriques, sur leur vitalité et la nécessité de leur existence. La question à venir n'est plus celle de l'existence des Fabriques mais celle de leur devenir. Elles sont là, bien là et sont devenues une donnée fondamentale du paysage culturel français.

Travaillant aujourd'hui à l'élaboration d'une nouvelle étape de la décentralisation, le Gouvernement, et le Ministère de la culture tout particulièrement, devraient associer les Fabriques à toutes les étapes de réflexions, de programmes de financements et de prospective concernant l'aménagement culturel du territoire. Une relance de la politique publique de l'art et de la culture, dans une réelle volonté de réduire les disparités territoriales dans l'offre culturelle, doit se faire avec celles et ceux qui participent à l'émergence d'un lien social nouveau dans des territoires appauvris où l'environnement socioculturel l'est tout autant. Un soutien financier à la hauteur de ces enjeux permettra, par le biais d'une coopération verticale et dans un cadre contractuel de financements croisés, la pérennité de ces projets.

**Christophe Marquis,  
chargé des projets de l'Échangeur de Fère-en-Tardenois (02),  
membre d'Autre(s)pARTs**

1- Le rapport "Friches, laboratoires, fabriques, squats, projets pluridisciplinaires..." rédigé par Fabrice Lextraît a souligné que les "lieux intermédiaires" (vocabulaire choisi par le Ministère de la Culture mais récusé par les acteurs concernés) ont choisi de se nommer eux-mêmes : laboratoires, lieux parallèles, espaces pluridisciplinaires, fabriques, lieux de fabrique, squats, lieux alternatifs... Nous retiendrons "fabrique", "la Fabrique" ou "les Fabriques", qui nous semble pouvoir réunir en un seul mot le contenant (anciennes usines, manufactures, ...), le contenu (le projet en construction, qu'il soit artistique, culturel, social ou politique) et la notion de temps, d'inachevé (quelque chose en cours de fabrication, donc en mouvement).

2- Cf : "Le gouvernement enterre les friches culturelles!" in La lettre du Spectacle n°83 du 15 novembre 2002 et "Une politique indéchiffrable" paru sur [www.mouvement.net](http://www.mouvement.net), le 28 novembre 2002.

3- Intervention de M. Béghain, adjoint au maire de Lyon, délégué à la culture et au patrimoine, le lundi matin 9 décembre à Lyon.

4- L'association Autre(s)pARTs réunit 18 membres concernés par le développement de "projets et de lieux qui organisent leurs pratiques et expérimentations dans la relation entre arts, territoires, populations et société" (art.2).

5- Cf : Claude Mollard, in Le 5e pouvoir, p.68.

6- Lire, sur le sujet des Fabriques, de Fabrice Raffin : "Les mondes oubliés de l'art et de la culture impliqués", Revue Agora, n°29, décembre 2002 et, à paraître, "L'initiative culturelle participative au coeur de la cité", Publics et Musées, janvier 2003.

7- Îlot : groupe de maison isolées des autres. Définition du Nouveau Larousse Universel.

8- Philippe Poirrier, L'État et la culture en France au XXe siècle, op. cit., p. 61.

9- Ibid.

---

**Ce texte a été publié dans une version "courte" dans La Lettre du Spectacle n° 89, le 07 février 2003**